

Edito

Notre petit village a retrouvé un peu de sa quiétude automnale. L'été fut animé comme à l'accoutumée, mais malgré un mois d'août bien fréquenté, la saison fut plutôt moyenne. Malheureusement trop courte, Crise et grippe ne nous aidant pas, nous espérons que tout soit fait pour que notre petit village retrouve son activité thermale, poumon économique indispensable à toute activité touristique de plus longue durée. Ce mois d'octobre devrait nous renseigner plus précisément sur les négociations toujours en cours entre la Mairie et le repreneur potentiel des Thermes, la société Eurospa, en contrat de gérance depuis 3 ans. Rien n'est simple ni facile mais il serait vraiment regrettable que nous n'arrivions pas à un accord valable pour les deux parties. Le thermalisme a encore de beaux jours devant lui, d'autant plus à Rennes les Bains.

Journée de L'Environnement

Le dimanche 11 octobre 2009 se déroulera la 7^{ème} journée départementale de l'environnement dans le parc du Château de Villegly, l'occasion de découvrir stands et animations autour des thèmes de la nature, de la biodiversité et du développement durable.
Renseignements au 04 68 11 68 20.

LE THERMALISME, POUMON ECONOMIQUE DE RENNES LES BAINS



Il existe en France une centaine de stations thermales reconnues par le ministère de la santé, elles sont réparties sur l'ensemble du territoire français, dans 42 départements mais avec une concentration particulière au sud-est de la ligne Metz-Bordeaux, c'est à dire dans les massifs montagneux et leurs bordures. L'aude ne compte plus désormais qu'une seule station thermale : Rennes les Bains. Le thermalisme malgré toutes les remises en question régulières que tente de

faire la Caisse nationale de l'assurance maladie, a toujours le vent en poupe. Le remboursement de ce secteur ne pèse que pour 0,2 % des dépenses de santé. Le coût d'une cure thermale est d'environ 500 euros pour l'Assurance maladie soit l'équivalent d'une journée d'hospitalisation. L'impact économique est quant à lui important, le chiffre d'affaires qui en découle est évalué aux alentours d'1 milliard d'euros dont 80 % sont redistribués dans l'économie locale. Le nombre d'emplois directs, indirects ou induits générés par le thermalisme tourne autour des 120 000. C'est pour ces raisons que les différents gouvernements n'ont jamais donné suite à toutes les demandes de baisse de remboursement (de 65 à 35 %). Depuis fin 2004, l'Afreth (Association française pour la recherche thermale) est chargée d'un programme d'étude et d'évaluation de l'efficacité des cures thermales. Et c'est d'ailleurs au vu d'un rapport présenté en 2006 par l'Afreth sur l'évaluation scientifique des cures thermales qu'a pu être signé un accord de revalorisation de 6% du forfait thermal (avalisé par un arrêté du ministère de la santé du 1 août 2006). Donc n'en doutons pas, le Thermalisme a malgré ce que peuvent en penser quelques esprits chagrins, de l'avenir. Notre village, thermal depuis de si nombreuses années a, lui aussi, de l'avenir à condition que motivation économique et politique associées à un bon dynamisme commercial soient au rendez-vous des négociations en cours et des décisions futures. Que serait Rennes les Bains sans les Thermes, le tourisme à Rennes est étroitement lié à l'activité thermale et son étiquette de station « thermale et touristique » représente des avantages financiers non négligeables pour notre village. Espérons que tous ceux qui peuvent influencer dans ce dossier continueront de se mobiliser et cela pour le plus grand soulagement de tous les villageois.